

Stage M1 ENMA

Infos pratiques

- > ECTS : 9.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Campus : Campus de Ville-d'Avray
- > Composante : Systèmes Industriels et techniques de Communication
- > Code ELP : 5Z8ESTAA
- > En savoir plus : Site web de la composante <https://ufr-sitec.parisnanterre.fr>

Présentation

Cet EC consiste en un stage en entreprise ou en laboratoire de 12 semaines minimum. Ce stage permet, dans le cadre d'un projet défini et encadré, de mettre en œuvre les connaissances théoriques acquises lors de la première année de Master. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance orale devant un jury.

Objectifs

Se former en milieu professionnel et acquérir une première expérience en entreprise au niveau ingénieur/cadre

Évaluation

Session 1

Régime standard : *Contrôle continu*

- Évaluation en entreprise (1/3)
- Note de rapport (1/3)
- Note d'exposé oral (1/3)

Régime dérogatoire : *Le régime dérogatoire n'est pas proposé pour cet enseignement*

Session 2

- Pas de session 2 pour cette UE (redoublement)

Règles d'utilisation de l'IA :

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

- recherche d'informations (documents, idées),
- rédaction (mise en forme, correction d'orthographe et de syntaxe),
- aide à la production de code informatique (notamment pour le débogage),
- visualisation de données (graphiques, tableaux).

Il est strictement interdit d'utiliser l'IA pour :

- la génération intégrale du document, ou de parties entières du document,
- pour la production de données et résultats dont l'origine ne peut pas être établie.

Il est exigé que l'utilisation de l'IA soit transparente et explicitement indiquée :

- l'intégration directe de contenus générés par l'IA (texte, code, images...) doit être faite sous le régime de la citation au même titre que toute autre source documentaire, à défaut de quoi le contenu reporté sera considéré comme du plagiat.
- tous les usages de l'IA (à l'exception des usages de recherche documentaire et de correction orthographique et syntaxique du texte) doivent être documentés dans une section dédiée à la fin du document, pour que le lecteur puisse évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource (quels outils, en quelle proportion, quel type d'usage) au service d'un travail personnel.

Les résultats fournis par l'IA peuvent constituer un élément pour la réflexion, et doivent toujours faire l'objet d'une élaboration personnelle et d'une reprise critique (croisement et vérification de sources et résultats); en aucun cas l'IA ne peut substituer la réflexion personnelle. L'étudiant(e) est responsable de tout ce qui est écrit dans le document rendu. Toute utilisation non déclarée ou substituant la réflexion personnelle sera considérée comme un manquement à l'intégrité académique.

Pré-requis nécessaires

Niveau BAC+4 d'études (partie académique) en Sciences pour l'Ingénieur

Compétences visées

- Insertion professionnelle
- Développer son autonomie au travail
- Rédaction d'un rapport
- Vulgariser son travail à l'oral

Ressources pédagogiques

- Les ressources pédagogique pourront être définies avec les tuteurs industriel et pédagogique en fonction des missions du stage
- Les stagiaires conserveront l'accès à la bibliothèque du PST de Ville d'Avray

Contact(s)

> Johann Petit

Responsable pédagogique
johannpetit@parisnanterre.fr